

Les inégalités dans le développement régional

Un cancer, s'exclame le ministre Marchand

TROIS-RIVIERES — Les inégalités de développement régional sont un cancer dans la prospérité de notre pays. C'est ce qu'affirmait l'hon. Jean Marchand, ministre du Développement régional à Ottawa, alors qu'il expliquait les raisons et les buts du nouveau ministère qu'il dirige, à l'assemblée de la Fédération libérale de Trois-Rivières, dimanche soir, au club Canipco.

Le ministre a déclaré que le nouveau ministère a été créé justement dans le but de faire disparaître ces inégalités dans le développement régional qui apparaissent à travers différentes régions du pays et qui font que dans certaines de ces régions on n'a pas l'impression d'appartenir au même pays tant le développement économique est inférieur et différent.

Énumérant les nombreux programmes que le gouvernement fédéral avait organisés depuis de nombreuses années

dans autant de tentatives de faire disparaître ces inégalités économiques, il a dit que le nouveau ministère servirait aussi à coordonner tous ces programmes.

Le ministre Jean Marchand a mentionné que la troisième tâche de son ministère sera de multiplier les centres de croissance économiques dans la province de Québec.

"Ça ne signifie pas que chaque petite ville aura son industrie, que chaque petit port aura son quai. Il s'agit de créer de nombreux centres de développements économiques qui seront dynamiques et qui contribueront au développement de chaque région", a-t-il dit.

"Il s'agit de savoir si la seule façon de développer le pays, c'est de déménager tout le monde à Montréal", insinuait-il au sujet du pôle économique unique que constitue la métropole canadienne dans la province de Québec.

Le ministre a affirmé qu'il fallait pour solutionner le problème, des disparités régionales, créer de nombreux centres de développements économiques plutôt qu'un seul comme c'est le cas actuellement avec la ville de Montréal.

"Nous désirons créer des centres de développements économiques qui auront un impact réel afin de sortir de l'impasse les régions souffrant de cette disparité régionale", faisait-il remarquer.

Il a raconté que ce problème des disparités économiques régionales existe depuis 100 ans au Canada et que l'on n'a jamais pu y trouver une solution valable malgré les nombreuses mesures prises, les multiples programmes mis de l'avant.

Il a rappelé le système de péréquation de la crise économique des années '30, alors que certaines provinces n'avaient pas les moyens de s'administrer et que ce système de

péréquation fiscale était appliqué en prenant de l'argent dans les provinces riches et en le distribuant dans les provinces pauvres.

Le ministre a aussi parlé de l'ARDA et de nombreux autres programmes dont la mise en application n'a rien réglé, n'a pas fait disparaître ces disparités de développement régional qui persistent toujours.

Mais, le ministre Marchand a dit que pour atteindre le but du nouveau ministère du Développement régional, le gouvernement fédéral a besoin de l'appui de la population, des municipalités, des provinces.

Rappelant que le bill de la loi créant le nouveau ministère qu'il dirige sera présenté en janvier prochain, il a dit: "Nous allons faire tout en notre pouvoir, afin de faire disparaître ces disparités de développement régional, afin d'étendre la prospérité dans la province et dans le pays".



(Photo Roland Lemire)

LA VOITURE DES QUATRE JEUNES GENS blessés à Champlain dans un accident de la circulation. L'automobile, après avoir dérapé sur la chaussée glissante, a percuté

contre un poteau. Le véhicule a été presque complètement sectionné au moment de l'impact.



(Photo Roland Lemire)

LES HOMMES-CLE DU PARTI LIBÉRAL dans la région, lors de l'assemblée générale de la Fédération libérale de Trois-Rivières, au club Canipco. De gauche à droite, M. J.A. Mongrain, député de Trois-Rivières, à Ottawa, M. Jean Marchand, ministre du nouveau ministère du Développement régional qui a prononcé une allocution à ce

sujet, M. Roger Thibodeau, vice-président de la section du Québec, de la Fédération libérale du Canada, M. Antonio Yanakis, député du comté de Berthier, et Me Guy Lebrun le nouveau président de la Fédération libérale de Trois-Rivières.

Dérapage causé par la chaussée glissante

Une automobile sectionne un poteau - Quatre jeunes gens hospitalisés

CHAMPLAIN (J.R.L.) — Quatre jeunes gens, dont deux jeunes hommes et deux jeunes filles, ont été blessés lorsque la voiture à bord de laquelle ils voyageaient, a heurté un poteau, vers 1h, dimanche matin, dans la municipalité de Champlain, devant le Manoir Antique,

après avoir dérapé sur la chaussée glissante.

Les quatre blessés souffrent de fractures et de contusions. Ils sont sous les soins médicaux à l'hôpital Ste-Marie. Ce sont M. Denis Godin, 26 ans, de Ste-Anne-de-la-Perade, Mlle Hélène Tremblay, 24 ans, de Batiscan, M. Roland Tremblay, 20 ans, de

A l'unanimité de l'assemblée générale Me Guy Lebrun élu président de la Fédération libérale de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — Me Guy Lebrun a été élu président de la Fédération libérale de Trois-Rivières, lors de l'assemblée générale qui avait lieu hier soir au club Canipco.

Le nouveau président a été élu par acclamation. Tous les nouveaux membres du conseil d'administration de la Fédération ont été élus en bloc, à la suite d'une seule proposition.

La Fédération libérale de Trois-Rivières compte maintenant sept directeurs au lieu de cinq.

C'est sur la proposition de M. Jean-Claude Lefebvre que la Fédération a décidé d'ajouter deux directeurs de plus à son conseil d'administration.

Une autre proposition, celle de M. Marcel Boisvert a été adoptée. Cette proposition a fait élire trois vice-présidents, un pour chacune des municipalités du grand Trois-Rivières, au lieu d'un seul.

Ont été élus vice-présidents, M. Maurice Ouellette, pour Trois-Rivières, M. Jean-Claude Godon, pour le Cap-de-la-Madeleine et M. Claude Ferron, pour Trois-Rivières-Ouest.

Me Yves Godin a été nommé trésorier, et Mme Hermance Durand, secrétaire.

Les directeurs sont, pour Trois-Rivières, Mme Jeanne Bergeron, M. Romaine Ray-



Me Guy Lebrun

mond, M. Maurice Poirier, pour le Cap-de-la-Madeleine, M. Paul Croteau, M. Emile Simon, pour Trois-Rivières-Ouest, M. Gaston Germain.

c'est un secret polichinelle

Les Leafs de Trois-Rivières ont procédé ces jours-ci à leur ouverture d'un petit salon d'accueil pour les journalistes et les membres de la direction et invités spéciaux au deuxième étage au Colisée à la suite du départ de la Protection Civile. C'est un bel endroit bien accueillant qui est bien vu par tous.

S'il est un département où peu de médecins se sont spécialisés c'est bien dans le domaine des sports. A ce sujet, le Dr Marc Michaud orthopédiste entend bien se spécialiser dans ce secteur. C'est la saison pour laquelle il a assisté récemment à un congrès aux États-Unis réunissant les spécialistes du comté médical sportif. On sait que depuis près d'un an qu'on a décelé dans notre territoire trois jeunes étant incapables de jouer en raison d'une maladie du cœur. Ces jeunes ont dû à leur grand regret se retirer du jeu.

Ce qui était jusqu'à maintenant un réel plaisir, une bonne glissade en traîne ou traîneau sur la pente enneigée à proximité de l'hôpital Cooke, est devenu un réel danger. Surtout pour ceux qui s'y rendent le soir. Il s'agit de conducteurs d'autos-neige (ski-doo), qui descendent inconsciemment la dite pente sans s'occuper de ceux qui s'y trouvent. Allons messieurs, un peu de civisme.



(Photo Roland Lemire)

LE POTEAU BRISE COMME UN FETU DE PAILLE, dans la municipalité de Champlain, lorsqu'une automobile dont le chauffeur avait perdu le contrôle à cause de la chaus-

sée glissante, recouverte d'une pellicule de glace, l'a percuté. Deux jeunes hommes et deux jeunes filles ont subi des blessures.

Un chauffard blesse deux motocyclistes trifluviens

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Un chauffard a pris la fuite après avoir blessé un jeune homme et un adolescent qui roulaient à motocyclette vers 1.40 h, dimanche matin, sur le pont Duplessis.

Jacques Bouchard, 16 ans 1034 Ste-Ursule, et Jacques Toutant, 24 ans, 1041 Ste-Angele, Trois-Rivières, étaient gardés sous observation hier, à l'Hôpital St-Joseph où ils avaient été transportés par les ambulanciers de la maison Roussou et frères.

Les deux garçons roulaient à une vitesse réglementaire lorsqu'une voiture a heurté leur motocyclette qui fit ensuite une violente embardée.

Les motocyclistes furent projetés sur la chaussée. Le chauffeur de la voiture accéléra et disparut, les abandonnant.

Les constables Roger Chiasson et Carol Pothier, de la police municipale de Trois-Rivières, ont fait les constatations.



(Photo JPC)

A L'ISSUE DES DELIBERATIONS DE l'assemblée de la zone 5, des clubs Optimiste qui comprend Asbestos, Drummondville, Lennoxville et Sherbrooke, samedi après-midi, au Motel Albatros, le gouverneur Dr Claude Sergerie et l'ex-gouverneur de distinction Benoit Parent, ont bien voulu accorder une conférence de nouvelles aux mem-

bres de l'information locale. On reconnaît ici dans l'ordre, MM. Claude Boucher, lieutenant-gouverneur, Benoit Parent, ex-gouverneur de distinction, Dr Claude Sergerie, gouverneur et Réjean Bergeron, président du club local.

Selon M. Benoit Parent

Les clubs de service sont une forme de civisme actuellement

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les Clubs de service sont une forme de civisme adaptée à notre époque; tel est le thème qu'a développé samedi soir, M. Benoit Parent, ex-gouverneur de distinction de la zone 5 du club Optimiste International à l'issue du souper de clôture de l'assemblée de zone tenue durant la journée au motel Albatros sous la présidence du Dr Claude Sergerie, gouverneur de la zone 5.

Plus l'homme est libre, a dit le conférencier, plus il est responsable. La démocratie dans laquelle nous vivons, n'est pas uniquement un régime politique; elle est l'indice d'une certaine évolution, le témoin d'une civilisation. Elle pose l'homme comme un adulte; elle présuppose qu'il a franchi aussi bien l'âge de la tribu que celui du paternalisme. Elle lui ouvre conséquemment, les plus vastes possibilités d'épanouissement, de réalisation. En un mot, elle le considère au sens plein du terme comme un citoyen, comme un homme responsable, conscient de ses droits, mais aussi de ses devoirs envers la cité, aptes à exercer les premiers mais également desirés d'accomplir les seconds.

Comparé à celui des siècles passés, le citoyen d'aujourd'hui est véritablement un adulte qui a la maîtrise de son destin, qui a également le plein droit de participer à la gouvernance de la cité. Par le droit de vote sans doute, mais aussi par l'action des associations, par les campagnes d'opinion et d'une foule d'autres façons, le citoyen est en mesure de contribuer à l'orientation de la cité. Le fait-il? Le sait-il? Désire-t-il le faire? Il faut malheureusement convenir qu'il est permis d'en douter.

Ce sont toujours les mêmes qui acceptent de servir. Les autres, on ne les voit pas, ils se cachent derrière leur assise, leur confort ou leurs intérêts personnels. Le comportement d'un trop grand nombre est marqué d'un infantilisme absolument incompatible avec l'exercice de la démocratie.

Le civisme, a soutenu M. Parent, a été trop longtemps considéré comme "une foule de petites choses". Ce n'est pas en invitant les gens à ne pas marcher sur le gazon qu'on forme des citoyens; il faut d'abord et désormais former de vrais citoyens, au lieu de cette expression inbolère de "bons citoyens" un peu trop facilement appliqué à n'importe qui. Il faut à la démocratie, sur tous les plans et dans tous les secteurs, non pas des individus passifs, mais de véritables citoyens. Or, la notion de citoyens a été trop longtemps définie par un certain nombre de choses à ne pas faire, de gestes à ne pas poser. On étiquetait "bon citoyen" tout homme qui ne faisait pas tort à ses semblables, qui s'enfreignait pas les lois et les règlements essentiels, qui ne se dérobait pas au paiement de l'impôt.

La démocratie est un régime politique-social d'adultes. Elle est essentiellement une affaire d'hommes, au sens le plus noble du terme, ce qui nous amène à conclure que le pire malaise aujourd'hui, c'est au fond une crise d'hommes. La démocratie est exigeante, elle repousse l'individualisme et l'égoïsme et partant, résulte progressivement d'une volonté commune de servir. Il n'est pas de démocratie sans citoyens, mais au fait, qu'est-ce qu'un citoyen.

Il nous faut maintenant répandre une notion active du citoyen, le définir à partir d'une attitude permanente et d'un certain nombre de gestes positifs.

La démocratie et l'éducation

La démocratie est une éducation, donc un état d'esprit. Et cet esprit c'est précisément le civisme qui m'apparaît comme forme de deux éléments essentiels: une conscience et une volonté. Une conscience et une volonté. Une conscience de sa participation à la vie de la communauté, ses droits que cette appartenance confère comme des devoirs qu'elle impose; une volonté d'exercer à bon escient les premiers et de remplir les seconds et surtout une volonté de servir. Le service de la communauté, de la municipalité ou de l'Etat fédéral ou provincial se-

rait-il réservé à une minorité de citoyens?

Qu'est-ce que servir?

C'est d'abord pour chacun le fait de remplir sa tâche propre dans un esprit de fraternité et de collaboration; c'est aussi, au-delà de sa profession ou de son métier, de contribuer à l'une des innombrables associations qui dans la cité, poursuivent si modestement ce qui est un effort de promotion sociale ou intellectuelle de l'homme et d'assumer pour sa part les problèmes de la cité et d'exercer avec vigilance et loyauté les droits qui lui sont reconnus, comme aussi de consentir aux tâches qui parfois lui sont imparties. Présenté par le gouverneur Claude Sergerie, le conférencier fut remercié par Paul H. Malouin.

Pour venir à l'aide de l'alcoolique

Le centre de consultation rend de nombreux services

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — M. l'abbé Guy Charpentier, conseiller moral et thérapeute attaché au Centre de consultation externe pour alcooliques de cette ville, a fait part à son auditoire la semaine dernière de ce que fournit actuellement le centre de consultation pour le traitement des alcooliques ou de ceux qui ont un problème.

Il mentionna que le traitement est basé sur la recherche de moyens satisfaisants et réalistes de répondre aux besoins qu'on trouve dans chaque être humain. On voit, dit-il, parce qu'on a pas trouvé de moyens adéquats de répondre à ces besoins fondamentaux, à savoir aimer, être aimé, se sentir utile. Le traitement vise à aider l'alcoolique à vivre de façon normale et plus positive, et à passer à travers ses difficultés, même s'il est troublé et bouleversé. C'est un des points im-

portants du traitement que de faire appel à l'adulte en chacun de nous.

Ainsi, à tenu à faire remarquer le conseiller moral, il est exigé de venir à jeun et d'arriver à temps aux thérapies de groupe. Tout ce qui se fait au centre de consultation, y compris les loisirs, fait partie du traitement et doit être comme une contribution plus ou moins éloignée à la réadaptation. Les membres de l'équipe thérapeutique sont tenus au secret professionnel, comme respects des individus et de leurs options. L'abbé Charpentier a terminé son exposé en mentionnant que pour le rayonnement du centre, il est nécessaire de considérer l'information publique comme un moyen de rendre le grand public plus conscient du problème et plus compréhensif envers ceux qui cherchent à retrouver leur place dans la société.

Au cours de la dernière année fiscale

La Caisse Populaire enregistre un surplus budgétaire de \$65,096

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les membres de la Caisse Populaire de Plessisville ont pris connaissance du 35e rapport annuel à l'occasion de leur assemblée générale de 1968. Ce rapport est pour la période fiscale comprise entre le 1er novembre 1967 et le 31 octobre 1968. Les revenus bruts ont été de \$364,459 et les dépenses se sont élevées à \$299,363, laissant ainsi un excédent de \$65,096. De 6,891 qu'il était au 1er novembre 1967, le nombre des sociétaires est passé à 7,130 au cours de la dernière année.

Actif et passif

Au 31 octobre 1968, l'actif de la Caisse populaire de Plessisville totalisait \$6,912,357, cet actif était de \$6,536,645 au 1er novembre 1967. Du côté du passif, le capital social figure pour \$785,607, les épargnes à la Caisse scolaire totalisent \$54,071 et les épargnes des sociétaires

sont de \$5,668,636. Le passif total est de \$6,488,315 laissant un avoir propre de quelque \$347,000. En 1968, le nombre des emprunteurs a été de 1,772 contre 1,512 l'an dernier.

Les administrateurs

Tous les responsables dont le mandat était terminé ont été réélus à leurs postes respectifs. Pour la prochaine année, les administrateurs seront: MM. Maurice Brassard, Gérard Boisvert, Raymond Hainse, Lionel Brassard, Georges Jutras et Armand Guérard. M. l'abbé Antoine Després, curé, agit comme conseiller moral et Me C-Benoit Chartier comme conseiller juridique.

A la Commission de Crédit, les titulaires sont: MM. Lucien Marcoux, Jean-Paul Houde et York Grégoire. Le Comité de Surveillance comprend: MM. Jean-Paul Côté, Emilien Fortier

et Edmond Vinzeault. Le secrétaire-gérant est M. Jean-Marie Ouellette.

Le conférencier invité à l'occasion de cette assemblée annuelle de la Caisse populaire de Plessisville était M. Harry French. M. French est directeur du Service de l'Economie domestique à l'Union régionale des Caisses Desjardins de Québec. Dans la courte allocution qu'il a prononcée, M. French a mis le public en garde contre les offres alléchantes qui sont faites de toute part en ce qui concerne les produits de consommation. Il a souligné les dangers d'une publicité "tapageuse" et l'importance de comparer qualité et prix avant de conclure des achats. M. French a particulièrement invité les maîtresses de maison à faire des choix judicieux et d'éviter de se laisser influencer par la publici-

Environ 300 personnes ont as-

isté à cette assemblée générale annuelle de la Caisse populaire de Plessisville. La manifestation a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville. Le programme de la réunion a été dirigé par M. Maurice Brassard, président avec M. Jean-Marie Ouellette, secrétaire-gérant, comme collaborateur.

Lors d'une initiation du mouvement

Les Chevaliers de Colomb de Plessisville ont accueilli plus de 76 nouveaux membres

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Une initiation a donné 76 nouveaux membres aux Chevaliers de Colomb de la région de Plessisville. Cette initiation a été organisée par le conseil No 2327 de Plessisville et a eu lieu sous la présidence du grand chevalier, M. Jean-Paul Dubois. L'officier confiant pour le 3ième degré a été M. Conrad Vachon de Theford-Mines, député de district. Parmi les personnalités du mouvement colombien qui ont pris part aux cérémonies, on remarquait plusieurs grands chevaliers ainsi que M. Désiré Sévigny de Plessisville et M. Alfred Bédard de Notre-Dame de Lourdes, tous deux membres du 4ième degré.

Les manifestations

Un rapport a été communiqué par le secrétaire-financier du conseil No 2327 de Plessisville à la suite de cette initiation. M. Raymond Lacasse souligne que les candidats et un important groupe de membres se sont réunis à l'église St-Calixte pour la cérémonie du 1er degré.

M. l'abbé Antoine Després, curé de Plessisville et aumônier du Conseil No 2327 a dirigé le programme de cette première partie de l'initiation. Cette manifestation à caractère religieux a été suivie d'une soirée mixte qui a fait salle comble aux locaux des Chevaliers de Colomb

de Plessisville. Un programme récréatif a permis aux participants et participantes de passer d'agréables moments, dans une atmosphère de gaieté et de camaraderie.

Journée d'initiation

Une journée entière d'activités avait été réservée pour les le et le degré. En premier lieu, aspirants et membres ont assisté à une messe à l'église St-Calixte puis se sont rendus à l'École St-Calixte pour le 2ième degré. Après un dîner libre, les intéressés se sont réunis à l'École St-Calixte pour le 3ième degré. Comme à l'habitude en pareille circonstance, cette partie de la manifestation a attiré un nombre important de Chevaliers de Colomb. La journée a pris fin par le banquet des initiés qui a réuni quelque 300 convives à l'Hôtel de ville.

Assemblée des initiés

Le rapport donné par M. Raymond Lacasse indique que l'assemblée des initiés a eu lieu le lendemain du jour mémorable qui avait marqué pour la vie, 76 hommes de bonne volonté. Sous la présidence de M. Jean-Paul Dubois, grand-chevalier du Conseil No 2327 de Plessisville, une chaleureuse cérémonie d'accueil a eu lieu à l'intention des initiés de la veille. On a profité de l'oc-

casional pour mettre en valeur les leçons tirées de l'initiation par les nouveaux venus dans l'ordre colombien.

L'activité dite "Journée colombienne" a été un succès chez les Chevaliers de Colomb de Plessisville. L'objectif de \$1,800 a été dépassé. Il en a été ainsi pour le moitié-midi organisée à l'occasion de l'initiation et qui a été gagnée par M. Philibert Martineau.



(Photo RG)

Spectacle de jazz au Centre culturel

LE FAMEUX MAITRE DU JAZZ LEE GAGNON a présenté un spectacle avec son groupe au Centre culturel de Drummondville, samedi soir dernier. La première partie du spectacle consistait a-

une initiation au jazz suivi d'un récital. Sur la photo, on reconnaît dans l'ordre: Lee Gagnon, un musicien de son groupe et le pianiste renommé Pierre Leduc.



(Photo RG)

Bal annuel de la Jeune Chambre

LA JEUNE CHAMBRE DE DRUMMONDVILLE a tenu son bal annuel, samedi soir dernier en la salle du restaurant Bois-Joly. Cette année, il s'agissait d'un bal "des Qué-

teurs" et comme on peut le voir par la photo, plusieurs directeurs et membres de la J.C. se sont costumés pour la circonstance.

Homme d'affaires bien connu

Le père de M. Bernard Pinard est décédé à l'âge de 77 ans

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un homme d'affaires en vue de cette ville, M. Arthur Pinard, est décédé vendredi à l'âge de 77 ans, après une longue maladie. Le défunt était le père du député du comté, Me Bernard Pinard, ex-ministre de la Voirie provinciale.

Le défunt avait fait ses débuts en affaires en 1906 à Drummondville, alors qu'il entra au service de J. O. Montplaisir, de qui il acheta avec son frère Ernest, le commerce en 1910. Il devint alors fournisseur en gros de restaurants et vendit ce commerce en 1921 pour se porter acquéreur avec son frère et J. L. Marchessault, de la maison Chevalier qui changea alors de nom pour devenir la maison Marchessault et Pinard. En 1929, les frères Pinard vendirent leurs intérêts dans le commerce d'épicerie en gros pour se lancer dans le commerce de l'automobile, en société, jusqu'à la mort d'Ernest en 1942.

Le défunt était un ancien marguillier de la paroisse St-Frédéric, Chevalier de Colomb, membre de la Ligue des propriétaires et de la Chambre de Commerce du comté, et outre son épouse et son fils Bernard, il laisse encore dix enfants. Ses funérailles auront lieu demain en l'église St-Frédéric.

Des voix féminines à la chorale

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Des dispositions sont prises pour ajouter des voix féminines au groupe d'hommes qui font déjà partie de la chorale Notre-Dame de Fatima de Plessisville. Cette initiative est facilitée par le fait que l'on a maintenant plus d'espace dans la partie du sanctuaire réservée à la chorale. Cette amélioration était prévue dans les plans de rénovation et d'agrandissement de l'église de la paroisse Notre-Dame de Fatima; ces travaux tiennent à leur fin.

Du nouveau

Au cours de ces travaux à l'église Notre-Dame de Fatima, on a prévu des améliorations au système d'amplificateurs. Cette amélioration profitera aussi à la chorale. Le maître de chapelle, M. Albert Turcotte, a souligné que la participation des fidèles aux chants des offices religieux est une précieuse collaboration apportée au ravail de la chorale. Les activités sont sous la direction générale de M. Emilien Fortier, président à la Chorale Notre-Dame de Fatima et l'organiste est Mme Irène Boivin.

Deux "trouble-fête" sont mis sous arrêt à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les constables de la Sûreté municipale de Plessisville ont arrêté deux jeunes hommes qui causaient du désordre dans un endroit public. Tous deux demeurent dans des localités voisines et leurs facultés semblaient affaiblies. Conduits au Poste de Police, ils ont été enfermés dans les cellules de la prison locale. Des compagnons ont insisté auprès des constables pour qu'on les remette en liberté. Sur le refus des policiers, les amis des prévenus ont

quitté les lieux en claquant rageusement les portes. La ville de l'une de ces portes vola en éclats. Tous s'arrêtèrent à répondre de ce méfait.

Un seul accident est noté sur le journal de la Sûreté municipale de Plessisville pour la période de la mi-novembre. Personne n'a été blessé dans cet accident qui a eu lieu près du Bureau de Postes. Les dommages matériels sont estimés à \$400. C'est le chef M. Edouard Lebrun qui a fait lui-même les constatations.

VICTORIA PIZZA et RESTAURANT

157 O. Notre-Dame W. - Victoriaville

Tél.: 758-1733

LIVRAISON GRATUITE

PIZZA

Franc... Parler

Selon l'abbé Fernand Larochelle

Personne ne peut arrêter un alcoolique de boire; pas même les cliniques spéciales

VICTORIAVILLE (C.T.) — Le 28, sera tenu au Centre civique, le bingo annuel pour venir en aide aux Domrémy. Selon Wellie Roy plus de 800 cartes sont déjà vendues et l'on s'attend à une foule record.

— O —
Au cours de ce bingo les participants pourront gagner un ensemble de chambre don de HPL Furniture d'Arthabaska et un ensemble de cuisine don de Daveluyville Furniture.

— O —
Si la salle du Centre civique s'avérait trop petite pour recevoir tous les adeptes du bingo, on ouvrira la salle des Domrémy. Au fait de magnifiques chaises berçantes seront données comme prix. Il en coûtera la modique somme de \$0.50 pour avoir droit de participer à ce bingo.

— O —
Lundi soir à l'école secondaire JPH Massicotte, quatre classes nouvelles s'ajoutent à celles déjà en opération grâce au plan conjoint fédéral-provincial dans le but de recycler les travailleurs.

— O —
Le club de curling Laurier ne manque pas d'activités: un deuxième bonspiel est en marche depuis une semaine et jeudi dernier le comité féminin organisait une partie de cartes qui a remporté un grand succès.

— O —
En parlant de curling, Denis Saucier de la Maison Raoul Saucier portait des gants tout neuf destinés spécialement aux joueurs de curling. Ceux qui en feront l'essai n'auront pas besoin de nombreux matches pour se convaincre de leur grande utilité.

— O —
La ligue commerciale de curling qui tient ses activités le vendredi soir connaît une si grande vogue que les organisateurs se sont vus dans l'obligation de prévoir des matches le dimanche soir et même le dimanche après-midi. On sait que cette ligue est formée de deux divisions tout dépendant de la force des équipes. Une initiative qui mérite d'être soulignée.

— O —
Chez les étudiants du secondaire, leur journal d'école joue un rôle de premier plan dans leurs nombreuses activités. Un gars qui se dévoue sans compter pour la bonne marche de ce journal demeure certes le professeur Yvon Bouffard. On pourrait en dire autant de Frère Pépin pour le ciné-club des jeunes.

— O —
L'abbé Yvon Fournier et Claude Barron ainsi que le Frère Pépin se rendent tous les mardis soir à Nicolet y suivre des cours sur le cinéma. Même dans le domaine de l'enseignement on trouve des gens qui pensent profondément le mot éducation et qui le transposent dans leur profession.

— O —
L'an passé c'est un jeune de notre ville, Guy Desjardins, qui s'était mérité le prix Erable décerné à l'athlète le plus méritaire de la région. Une question de \$64.000. Reste à savoir qui prendra la relève cette année. On ne pourra certes pas oublier les noms de Lambert, Lestage, Bergeron, Ferreault, Michel et combien d'autres.

— O —
Jacques Côté, le vaillant capitaine du club de golf durant la saison estivale, a commencé sa saison de curling car son équipe a remporté la palme dans la ronde consolation du tournoi d'ouverture. A la première joute de la série l'ami Côté avait vu son équipe prendre une confortable avance de 7 à 0 après trois bouts, mais dû s'avouer vaincue contre les équipiers de Victoriaville à la toute fin de la partie.

— O —
Un professeur du secondaire de l'an passé œuvre maintenant en Afrique, au Tchad. En effet, Marcel Laforce qui avait mis la main à la pâte dans le ciné-club des jeunes, enseigne actuellement à Bangor au Tchad. Le seul moyen de se rendre à Bangor est l'avion car cette ville africaine ne possède pas de réseau routier communiquant avec d'autre ville.

— O —
Un club Lions est en voie de formation à Warwick et au dernier souper des Lions de Victoriaville, M. Blaind Plourde s'est désigné d'office comme étant le premier président du nouveau club Optimiste de Warwick.

— O —
Le député Roch Gardner est personnellement assuré que le ministre du Commerce Me Jean-Paul Beaudry prendra une décision avant Noël prochain, concernant le problème des heures d'ouvertures des magasins dans la province de Québec. Le député est tellement convaincu qu'il en a même fait un pari avec un confrère.



LES DOMREMY RECEVAIENT l'abbé Fernand Larochelle de la clinique de Sherbrooke comme conférencier hebdomadaire. Ce dernier a traité de la réhabilitation des alcooliques face à leurs problèmes. On voit dans l'ordre: Wellie Roy président Domrémy de Victoriaville, l'abbé Fernand Larochelle, l'abbé Rosaire Lemaire, aumônier local et Robert Angers, directeur.

VICTORIAVILLE (C.T.) — L'abbé Fernand Larochelle, aumônier à la clinique de Sherbrooke pour réhabilitation des alcooliques a invité les membres Domrémy à réfléchir sur certaines vérités connues mais que dans notre monde en marche nous oublions trop souvent. Une réflexion à point, des le début de sa conférence, fut celle-ci: "Je fais le mal que je ne veux pas faire et je ne fais pas le bien que je voudrais faire".

Puis dans un langage imagé, le jeune prêtre a brosse un tableau réaliste de l'entourage de l'alcoolique en élaborant sur ce que ce dernier devait faire et sur ce que les autres devaient faire pour lui. Il en découle que personne ne peut arrêter l'alcoolique de boire et pas même les cliniques si ce dernier ne veut pas s'arrêter de boire. Il est vrai que la société joue un rôle important dans le conditionnement de toute personne aux prises avec l'alcoolisme et il en découle que son entourage immédiat est le premier touché.

Il est par conséquent très vrai de dire que cette attitude personnelle sera influencée par son milieu et que dans une semblable mesure elle influencera aussi le milieu. De la découle cette nécessité pour tout alcoolique de bien s'ajuster avec les autres. Comme il est évident que l'homme ne peut être heureux seul, il est évident qu'il ne peut pas plus être malheureux dans sa solitude.

Le problème de l'alcoolique est tellement grand que ce dernier ne fait qu'un avec son alcool car il devient obsédé à un tel point que pour lui toute autre valeur est nulle face à sa bouteille. Or le problème de l'alcoolique appartient avant tout à l'alcoolique. Le jeune prêtre a ensuite fait un étalage des procédés employés dans une clinique. Il a tenu à mentionner que l'agressivité de l'alcoolique est une justification de son abcession, car comme il l'a maintes fois répété boire devient la préoccupation primordiale de l'alcoolique.

L'alcoolique est un être qui a un vil besoin de sentir que l'on s'intéresse à lui et ce de façon désintéressée. La dimension la plus importante dans le traitement en clinique c'est avant tout de donner à l'alcoolique l'impression qu'il était attendu. L'accueil prend une ampleur toute autre car l'on doit tenir compte avant bien autre chose de l'importance de ce premier regard, de cette première parole, de cette première poignée de main.

Dans l'assistance, on remarquait plusieurs dames. Aussi, le conférencier a-t-il profité de l'occasion pour jeter une anecdote qui a eu pour effet de diriger l'assistance. En terminant l'abbé Fernand Larochelle a tenu à préciser que l'alcoolique n'était pas un rejeté de la société. "Ce ne sont pas les paroles que l'on prononce, ce sont les sentiments humains que l'on a et que l'on doit faire passer" qui comptent dans tout travail d'accueil.

Verdict rendu lundi prochain

VICTORIAVILLE (R.L.) — Ce n'est que lundi prochain que le jury engagé dans la cause d'un procès au civil pour une action en dommages au montant de \$44.000,00 rendra son verdict.

En effet, dans cette poursuite d'une jeune fille de Victoriaville contre un jeune homme pour séduction, le jury qui devait commencer à délibérer samedi matin, n'a pu se rencontrer samedi matin, du fait que les transcriptions de certains témoignages demandées au début de la semaine dernière n'étaient pas encore complètes. La sténographe chargée de ce volumineux travail (il s'agit d'une transcription de quelques centaines de feuilles) a fait part vendredi dernier que la tâche n'était pas terminée.

Les procureurs des deux parties, Me Raymond Beaudet pour la demanderesse et Me Jean Moisan pour le défendeur, entreront donc en communication avec l'honorable juge Evender Veilleux qui préside cette cause. Le président du tribunal ordonne donc que le jury soit averti de ne point se présenter samedi dernier mais plutôt samedi de cette semaine à 10 heures pour délibérer. Lundi prochain le 2 décembre, à 10 heures, le juge Veilleux sera au palais de justice d'Arthabaska pour entendre le verdict du jury.

Répetons que ce procès, le premier du genre depuis cinq ans à se dérouler à Arthabaska a vivement intéressé la population et demeurera sûrement un fait marquant dans les annales judiciaires du district d'Arthabaska.

65 jeunes filles sont inscrites

Les Majorettes de Victoriaville reprennent leurs activités après une absence prolongée

VICTORIAVILLE (R.L.) — Existeront-elles? N'existeront-elles plus? Oui, elles continueront à exister.

Les majorettes de Victoriaville reprennent vie avec un regain d'énergie.

On s'est demandé pendant un certain temps si les majorettes poursuivraient leurs activités cette année.

Aujourd'hui, ce n'est plus une question qui se pose, car elles ont déjà commencé leur travail.

Les postes de direction et de professeurs sont complets ou presque; il ne manque qu'un instructeur et il semble que d'ici

quelques jours l'engagement sera fait.

Le recrutement va bien train. Déjà 65 jeunes filles sont inscrites et les autres qui le désirent peuvent le faire jusqu'au 15 décembre. Celles qui sont intéressées n'ont qu'à communiquer avec M. Armand Mercier à Victoriaville.

Le recrutement, la formation musicale, évidemment, mais tout autant la formation au travail assidu et tenace, la formation à la vie de groupe, la formation à la discipline. Ce sont là autant de bonnes raisons pour lesquelles les majorettes doivent exister, doivent poursuivre leur travail.

Il y a une autre raison, peut-être moins importante pour la jeune fille, mais très valable pour la ville de Victoriaville les majorettes sont bien souvent nos représentantes. Elles jouent le rôle d'ambassadrice de notre ville. Leur travail, leur compétence reflètent sur toute la population. Ainsi les majorettes ce ne doit plus être l'affaire de quelques organisateurs, mais l'affaire de tout le monde, soulignent les dirigeants du groupe.

A Plessisville

Neuf directeurs sont choisis pour diriger le club de ski

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Neuf directeurs ont été choisis pour voir aux activités du Club de Ski de Plessisville pour la saison 1968-69. Ces responsables sont: Mlle Jocelyne Picard ainsi que MM. Gaston Carignan, Adrien Hamel, Gaston Provencher, Guy Sévigny, Raymond

Bellavance, Jean-Guy Brisson, Clément Carrier, tous de Plessisville ainsi que M. Philippe Lermieux de Laurier Ville. Des "cadres" seront formés parmi ces directeurs au cours d'une prochaine réunion de ce groupe de responsables. Les élections ont été présidées par M. Paul Bérubé. Une centaine de personnes, parmi lesquelles on remarquait un bon nombre de jeunes, ont pris part aux délibérations.

La direction du Club de Ski de Plessisville étudie la possibilité de tenir des activités deux soirs par semaine sur les pentes du mont Apic ou camp pistes et monte-pente seront à la disposition des intéressés à partir du 1er décembre. M. Marquis Leclerc a accepté de s'occuper d'organiser le système d'éclairage pour donner suite à cette initiative.

M. Leclerc ainsi que MM. Henri-Paul Binette et Clément Carrier formeront l'équipe qui sera chargée de donner des leçons aux skieurs, aux jeunes et aux débutants en particulier. On a aussi chargé M. Raymond Bellavance d'étudier la possibilité d'organiser un système de transport pour les samedi, en faveur des jeunes qui désirent s'adonner au sport du ski en profitant des installations du club, au mont Apic.

Des patrouilles de secours seront en devoir durant la saison 1968-69 sur les pentes du mont Apic où le Club de Ski de Plessisville a ses installations. Une rotation permettra à des patrouilleurs d'être en devoir pour toutes les périodes d'activités, le soir et en fin de semaine. Le groupe aura MM. Emile Brisson et Robert Saivaï comme entraîneurs et directeurs. Le service de ces patrouilles est rendu possible grâce à la collaboration de la division de Plessisville des Ambulanciers St-Jean.



PLUSIEURS PERSONNALITÉS IMPORTANTES et une foule très nombreuse ont assisté vendredi soir, à la bénédiction et l'inauguration officielle des locaux de Lemay Auto Inc. C'est Mgr. Aphonse Roux, curé de la paroisse des Sts Martyrs qui a procédé à la bénédiction. Sur la photo on reconnaît de gauche à droite, le député fédéral de Labrière, M. André Fortin, le député provincial d'Arthabaska, M. Roch Gardner, Mme Lemay et M. Charles Lemay, homme d'affaires de notre ville et son honneur le maire P.A. Poirier de la ville de Victoriaville.



Le club Lions accueille M. Lachance

M. RAYMOND LACHANCE, PRÉSIDENT DE LA ZONE 29 sud des clubs Lions, était l'invité du club Lions de Victoriaville, au dîner régulier de cette semaine. M. Lachance a rappelé aux membres l'importance d'accepter la présidence d'un ca-

mité et de bien s'acquitter de la tâche confiée. A la droite du président de zone, le président du club Lions de Victoriaville, M. Ben Mathieu et le vice-gouverneur, M. Georges Heaton.

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



ÉDITORIAL

Cela ne fait de mal à personne

La nouvelle appellation de notre "Salon de la Race" à Québec en celle d'Assemblée nationale du Québec semble provoquer de l'énervement sinon de l'agacement dans certains milieux anglophones.

C'est ainsi que M. Harry Blank, député libéral anglophone de la région de Montréal, croit que ce changement fasse craindre les investisseurs étrangers, en particulier ceux de New-York et de Toronto d'investir au Québec "parce qu'ils vont croire que c'est un premier pas en vue du séparatisme". M. Blank s'empresse d'ajouter que, personnellement, il ne nourrit pas de telles appréhensions. Mais le seul fait qu'il s'interroge publiquement indique que cette nouvelle appellation d'Assemblée nationale du Québec le tracas sur les bords.

Quant au premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, il a pris une attitude beaucoup plus réaliste. Au chef du Ralliement des Créditistes qui lui demandait sa réaction devant un tel changement, il a déclaré que la province de Québec fait ce qu'elle a le droit de faire, qu'elle propose de faire ce qu'elle a le droit de faire, en vertu de la constitution, c'est-à-dire amender sa propre constitution provinciale. Toutefois le premier ministre fait une restriction qui devient presque un avertissement. Il s'agit de la fonction du lieutenant-gouverneur. Selon M. Trudeau, le Québec ne pourrait, de son chef, faire disparaître le poste de lieutenant-gouverneur.

On se souvient que l'ancien premier ministre Johnson, alors qu'il était chef de l'Opposition, avait clairement indiqué que l'honorable Hugues Lapointe pourrait fort bien être le dernier lieutenant-gouverneur au Québec. Si M. Bertrand décidait d'innover dans ce sens, il rencontrerait sûrement une farouche opposition à Ottawa.

Personnellement nous croyons

que le premier ministre Bertrand a posé un geste heureux en donnant une saveur toute française à la nouvelle appellation du parlement québécois. En dépit de toutes les affirmations contraires, le Québec est et restera une province "pas comme les autres". D'abord il s'agit du seul coin de terre en Amérique qui est de pensée et de tradition française. D'ailleurs, ce fait est reconnu puisque le Québec est la seule province canadienne à s'inspirer du code de Napoléon dans les lois civiles alors que partout ailleurs au Canada c'est le Common Law qui prévaut.

Tout le parlementarisme canadien est copié sur le parlementarisme Britannique et pourtant le Canada se considère comme un pays autonome et indépendant. Quel mal y aura-t-il à ce que la seule province française au pays s'inspire de la France? Nous n'en voyons aucun.

Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, tout comme son prédécesseur M. Johnson, a prouvé qu'il n'était pas indépendantiste et qu'il croyait toujours au fédéralisme. Les anglophones ont donc bien tort de s'alarmer inutilement. Il ne faudrait tout de même pas qu'on exige que les Canadiens français renoncent à leur origine sans quoi cela va éloigner les investisseurs. C'est de l'aberration mentale.

Les Canadiens français ont le droit de disposer d'eux-mêmes, comme ils l'entendent et de la façon qu'ils le veulent bien. Si la majorité d'entre eux optent pour le fédéralisme, c'est qu'ils y trouvent leur profit et non pas parce qu'ils y sont formés. Le jour où il sentiront véritablement une contrainte maladroite, s'en sera fait de ce mariage de raison. Qu'on nous laisse donc nos petites fantaisies, cela ne fait de mal à personne.

Sylvio ST-AMANT

Notre générosité à contribution

Lorsque nous voyons ce qui se passe dans une ville voisine, alors que les membres d'un Conseil Municipal ne comprennent pas leur devoir de souscrire aux Oeuvres de Charité, alors qu'on sait bien que des pauvres nous en aurons toujours parmi nous, et ce que nous ne donnerons pas de bon gré, nous le donnerons de force. Cependant le plaisir n'est sûrement pas le même. Parmi toutes les oeuvres qui sollicitent notre aide, certaines sont plus méritantes, certaines sont plus connues, et par conséquent il y en a d'autres qui rencontrent plus de difficultés. Mais nous pouvons dire que depuis près de 40 ans, il y a un mouvement qui a fait sa marque, et qui, même silencieux, fait beaucoup de bien.

Nous voulons parler du mouvement scout. Combien de chefs, de personnages importants, d'hommes extraordinaires ont puisé la force morale, l'esprit d'honnête homme, bref, les qualités qui forgent une élite dans la formation scout. Dans notre diocèse, dans notre région, il est facile de voir le bien et les résultats créés par ce mouvement. Pourtant, c'est sans bruit, en fournissant beaucoup de temps, et peu d'argent que le mouvement scout a formé des centaines de jeunes et cet esprit de dévouement demeure toute la vie. Mais pour ainsi s'occuper des jeunes, tenir des réunions, avoir un lieu de rencontre approprié, il faut des locaux. Or les changements, les bouleversements auxquels nous assistons nous distraient trop souvent de ce qui est essentiel et notre attention est dirigée vers l'accessoire. Ici dans la région de Shawinigan, les guides, de 9 à 18 ans, ont besoin d'un local qui soit au moins décent. Au lieu de demander une subvention aux Autorités, c'est à

notre générosité à chacun de nous, que l'on fera appel. Il y a longtemps qu'on se réunit dans des locaux de fortune, mais il semble que le temps est venu de donner le coup de barre. Non pas que l'on désire le luxe, mais bien la plus élémentaire décence.

C'est donc à toute la population que nous faisons appel. Si chaque famille donnait quelques dollars, le tour serait joué. En effet, c'est environ \$8,000.00 que le mouvement guide a besoin. Nous croyons que ce temps des fêtes est bien le meilleur temps pour épargner quelques dollars sur les nombreux cadeaux que nous voulons faire aux nôtres et dirigeons-les vers les bénévoles qui viendront nous solliciter. Combien de nos jeunes qui sont oisifs, et qui manquent tellement d'initiative auraient gros à retirer du mouvement guide. Mais les qualités exigées et les tâches, mêmes les plus simples, dévolues à chaque guide sont souvent un peu trop pour plusieurs. Mais, pour nous, simples citoyens, conscients que les mouvements formateurs, à base de bénévolat sont plus que nécessaires nous avons là une occasion de montrer notre sympathie et notre générosité envers une oeuvre qui a tant fait de bien et qui veut en faire encore plus.

Alors que bien des gens ont perdu le goût de vivre, de se dévouer, de rendre service, le "mouvement guide" est la lumière, le phare qui doit "guider" ceux qui désirent une formule de vie solide et qui a du bon sens. Nous savons que la population de Shawinigan saura montrer qu'elle comprend tout le bien que peut accomplir le mouvement guide, et que ce n'est pas en vain qu'on fait appel à sa générosité.

Paul E. Nollef.

le son de cloche DE NOS LECTEURS

Une mise au point

Monsieur le Rédacteur,

Permettez que je corrige une erreur qui s'est glissée dans le programme des activités du Centre Culturel de Trois-Rivières publié lundi dernier. La conférence intitulée "Les découvertes archéologiques de la Basse Côte Nord" est en fait du Cercle Scientifique du C.E.U. et non pas du Cercle de Philosophie. Cette deuxième conférence publique du Cercle Scientifique sera donnée par M. Régis de Roquefeuil, géographe et professeur au C.E.U. qui a participé à des recherches faites sur la Côte Nord. Tous les intéressés sont cordialement invités à l'entendre au Centre Culturel, lundi le 25 à 20 heures; l'entrée est libre.

J'en profite pour rendre hommage à mon collègue et ami Alexis Klimov qui depuis bientôt quatre ans anime le Cercle de philosophie: on ne compte plus les très intéressantes conférences qui ont été offertes au public en général. A cet enrigement du côté philosophie et domaines connexes, nous avons

voulu ajouter une activité scientifique en fondant le Cercle Scientifique qui l'an dernier donnait sept conférences. Le professeur J. P. Dumas anima le Cercle à ses débuts. J'ai le plaisir d'en prendre la relève. Dans une première série qui commençait le 11 novembre et se terminera le 10 février, nous offriront huit conférences s'adressant à toute personne soucieuse de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. Si le peuple québécois veut s'épanouir, il est essentiel que se développent au maximum la curiosité et la compétence. Le Cercle Scientifique se veut une modeste contribution à ces objectifs. Nous souhaitons vivement qu'un nombre croissant de travailleurs, d'étudiants, de professionnels, etc., participent à ses activités. Pour tout renseignement téléphoner au Centre des Etudes Universitaires ou au Centre culturel.

Jean-Luc Dion, ing.
prof. au C.E.U.,
Animateur du Cercle Scientifique



Bébé, c'est froid dehors

Points de vue de la presse anglophone

Règlement politique ou négocié des droits miniers sous-marins

Le télégraph-journal

Ottawa fera bientôt des propositions aux provinces en vue d'un règlement politique ou négocié des droits miniers sous-marins.

Le premier ministre Trudeau a fait remarquer aux Communes qu'il y a un an à peine la Cour suprême du Canada a ex-

primé son opinion, à la requête du gouvernement fédéral, sur les questions concernant les droits de la Colombie-Britannique dans ce domaine, droits qui sont depuis longtemps un sujet litigieux entre Victoria et Ottawa. Cette opinion maintenait fermement l'autorité fédérale sur les droits contestés, en se basant sur la constitution. Cependant, l'opinion de la

Cour suprême aurait donné son interprétation, sur la question de déterminer qui recevrait les profits de l'exploration et du développement minier sous-marin. Des règlements et des redevances ou frais de permis possiblement considérables sont en jeu. M. Trudeau semble vouloir

suivre la route tracée par son prédécesseur. Mais à la lumière des récentes négociations avec les provinces, concernant les revenus fiscaux et les programmes de participation, il est peut-être juste de croire que la proposition initiale d'Ottawa ne sera pas exactement ce que les provinces souhaiteraient.

LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois

Au Cœur du Québec: 12.00 7.00 4.00 1.50

OU IL N'Y A PAS livraison par camelot: 23.00 13.00 7.00 3.00

Au Cœur du Québec: 25.00 14.00 8.00 3.50

OU IL Y A livraison par camelot: 30.00 18.00 9.00 4.50

Autres Pays: 30.00 18.00 9.00 4.50

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse-Assoçie, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Assoçie, Le Ministère des Postes à Ottawa, le autorisé l'affranchissement en numéro et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

On ne peut contraindre Winnipeg à vivre dans une camisole de force

Le Free Press, Winnipeg

A en juger par de récentes déclarations, un organisme syndical du Québec et un député montréalais sont plus optimistes, quant aux chances que possède de base d'entretien d'Air Canada de demeurer à Winnipeg, que ne le sont les Manitobains. Les intérêts québécois semblent sous l'impression que, puisque James Richardson, qui représente Air Canada devant le Parlement, est un député de Winnipeg, il y a des manigances en cours pour empêcher que la base soit transférée à Montréal.

D'après le ton des plaintes, on pourrait croire que Winnipeg cherche à priver Montréal de quelque chose qui lui appartient de droit. En fait, c'est le contraire qui est vrai. Cette base est située à Winnipeg; c'est Montréal qui cherche à priver cette ville d'une installation qui y est déjà depuis plusieurs années. Le transfert proposé de la base n'est, cependant, qu'une seule des étapes successives qui font partie d'un long processus d'érosion qui, avec les années, a discrédité Winnipeg comme centre aérien, au profit de Montréal.

Un autre des facteurs qui joue contre Winnipeg, c'est le prix des billets pour se rendre de Winnipeg en Europe. Il y a des vols directs, qui sont plus courts de centaines de milles que la route Winnipeg-Montréal-Europe. Mais il n'y a aucun avantage pécuniaire à se rendre directement de Winnipeg en Europe ou d'Europe à Winnipeg. Le prix du passage est exactement le même que pour passer par l'est du Canada, malgré la distance moindre. Si le prix des passages était basé sur le nombre de milles, Winnipeg en bénéficierait; mais cela

ferait probablement du tort à Toronto et à Montréal, ce qui explique sans doute pourquoi il n'en est pas ainsi... On prédit que d'ici les deux prochaines années, les investissements de capitaux dans l'expansion d'Air Canada se chiffrent par des centaines de millions de dollars. Winnipeg peut très bien demander quelle part de cette somme sera canalisée vers Montréal et quelle part sera destinée à Winnipeg? Il est plus que temps que cette politique soit contestée. On ne peut continuer à contraindre

Winnipeg à vivre dans une camisole de force à cette époque où les voyages aériens prennent une telle expansion. On ne peut permettre à Ottawa de reléguer plus longtemps Winnipeg à un statut de troisième ordre, s'il espère en arriver à une unité économique ou à un juste équilibre dans ce pays. Il appartient au gouvernement provincial de continuer la lutte, de prendre une position plus énergique même que par le passé, avant que Winnipeg ne soit devenue une zone de second plan en ce qui concerne le développement aérien.

Cette attitude est erronée

Le Albertan, Calgary

Peut-être est-ce une bonne chose que le premier ministre E.C. Manning soit sur le point de prendre sa retraite. Il a fait beaucoup pour l'Alberta, plus, probablement, que n'importe quel autre. Mais une grande partie de ce travail pourrait être détruite, si cette province devait persister dans l'attitude

qu'elle a prise à l'égard de la loi prononcée par le gouvernement Trudeau sur les langues officielles. Dans la lettre qu'il a écrite le 29 octobre au premier ministre Trudeau, le premier ministre non seulement exprime "l'exception la plus étonnante" envers quatre points de la législation proposée, mais encore il donne l'impression qu'il ne comprend pas vraiment ce que si-

gnifie cette législation. Il donne à M. Trudeau l'assurance que le gouvernement de l'Alberta appuie entièrement "le développement du bilinguisme", mais il s'oppose à ce qu'il appelle une "tentative d'établir le bilinguisme par des moyens légaux, en donnant un statut officiel aux deux langues..." et il soutient qu'on peut réaliser davantage au moyen d'une coopération in-

tergouvernementale. Là où cette attitude est erronée, c'est que le but visé par le projet de loi de M. Trudeau n'est pas "le développement du bilinguisme", sauf, du point de vue pratique, parmi les fonctionnaires. Le but de ce projet de loi est, plutôt, de donner la possibilité aux Canadiens qui parlent couramment le français ou l'anglais, mais non l'au-

trien langue, de transiger avec les représentants officiels du gouvernement fédéral dans la langue de leur choix, partout au Canada. En d'autres termes, le but recherché est de promouvoir l'unité nationale en aidant les Canadiens à se sentir chez eux n'importe où au Canada, même s'ils ne parlent couramment que l'une des deux langues.

Une nouvelle dimension spectaculaire aux enquêtes gouvernementales: la rapidité

Le Times-Globe St-Jean, N.B.

Quels que soient les autres fruits de son travail, la commission qui a étudié le problème du logement sous la direction de M. Hellyer a ajouté une nouvelle dimension spectaculaire aux

enquêtes gouvernementales de cette nature: la rapidité.

La commission a commencé son travail vers la mi-septembre. Depuis, elle a voyagé d'un bout du pays à l'autre, a pris connaissance d'un éventail étonnamment étendu de l'opinion publique, a inspecté des milles

de rues, et a soulevé pas mal de poussière.

La tournée rapide de deux jours à travers le Nouveau-Brunswick, cette semaine, était l'une des dernières études prévues. Les audiences doivent se terminer dans environ trois semaines, et les recommandations

sont attendues pour le mois de janvier.

Le contraste avec notre expérience récente d'une commission royale est trop évident pour nécessiter une explication.

Rien ne semble indiquer, jusqu'à maintenant, qu'il puisse se produire aucune solution mira-

culieuse. Mais on peut raisonnablement espérer qu'une attitude aussi sensée fera surgir une liste de recommandations pertinentes et appropriées à la situation actuelle.

A tout le moins, nous n'aurons pas à attendre longtemps pour le savoir.

Les Eglises et le fardeau des taxes

Le Star-Phoenix, Saskatoon

Les municipalités de l'Ontario veulent faire payer des taxes aux églises et les organisations de l'Eglise s'opposent à cet impôt sur leurs exemptions.

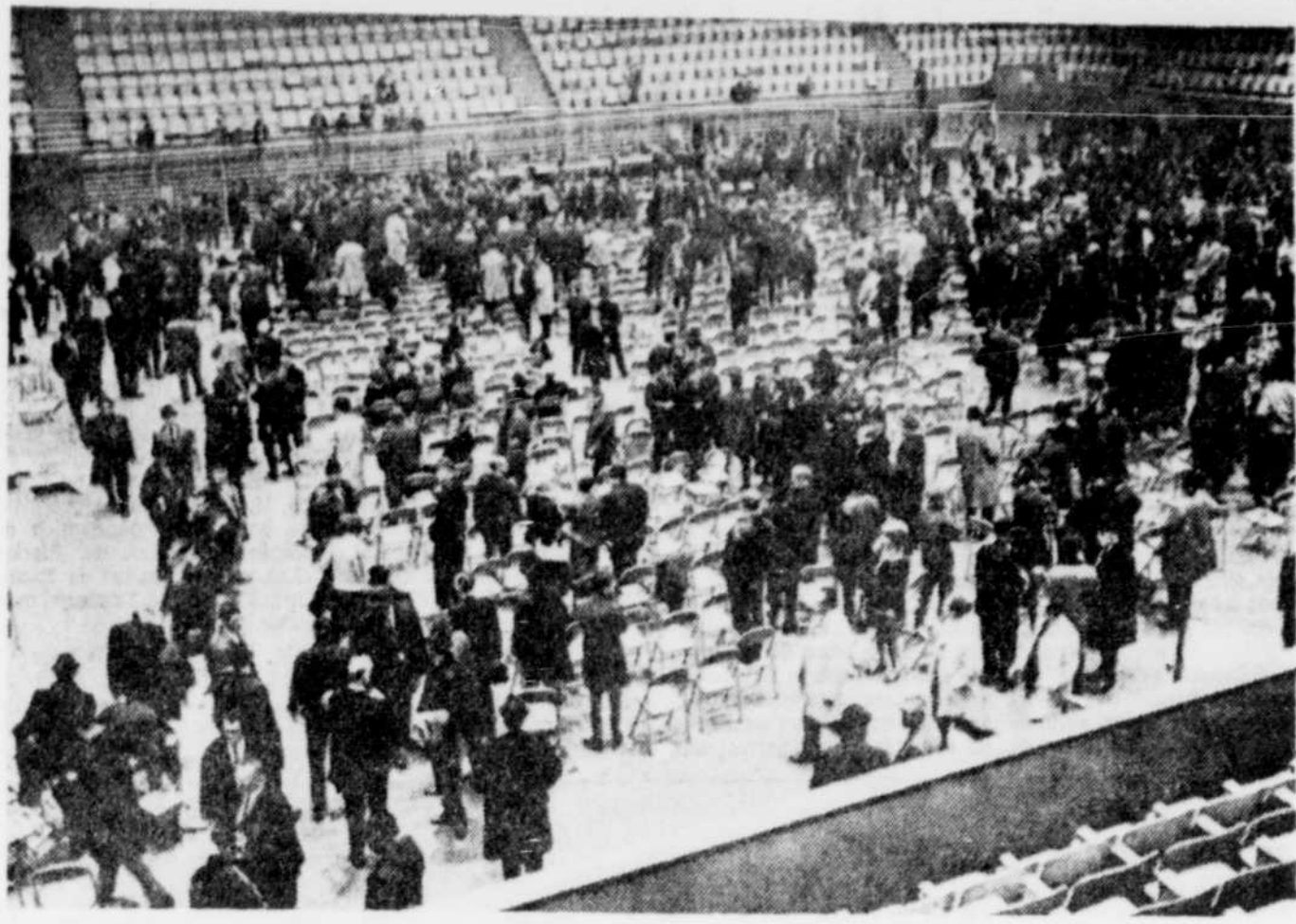
Les églises occupent des superficies assez importantes dans les villes. Dans une étude faite dans une ville de la Saskatchewan, il y a deux ans, on avait trouvé que les églises y occupent une proportion substantielle de propriétés de fin qui, par leur caractère lucratif,

auraient permis d'ajouter plusieurs milliers de dollars à la caisse de la ville.

Une des raisons pour lesquelles on s'oppose à ce que les églises soient exemptées de la taxe, c'est que ceux qui n'appartiennent pas à des organisations re-

ligieuses subventionnent ces institutions avec les taxes sur la propriété que les propriétaires payent. On affirme également que si une Eglise a du succès, elle devrait être en mesure de payer les taxes, autrement, on pourrait mettre en doute sa contribution au bien public.

Récemment, le Vatican a accepté de verser à l'Italie des impôts sur ses vastes investissements. Le moment est peut-être venu pour les Eglises de s'intéresser aux affaires de la collectivité au point de partager avec elles le fardeau des taxes.



IL N'A SUFFI que d'une dizaine de fiers à bras pour remettre à plus tard le vote que les employés de la Régie des Alcools du Québec devaient prendre hier dans la Métropole. Les costauds ont saccagé les boîtes de scrutin et éparpillé les bulletins de vote. Il y avait 1,000 personnes dans l'arena au moment de l'arrivée des costauds mais aucun d'eux n'a réagi, paralysé par la peur.

A l'assemblée des grévistes de la Régie des Alcools

Des fiers à bras saccagent les boîtes de scrutin et éparpillent les bulletins de vote dans la Métropole

MONTREAL (PC)—Des vandales ont forcé la remise du vote secret des employés de la RAQ de la région montréalaise dimanche en faisant irruption dans une arène de l'Est de la ville pour y saccager les boîtes de scrutin et éparpillier les bulletins de vote.

Un représentant syndical a déclaré qu'il aurait été illégal de procéder à un vote à main levée et que le vote secret aura lieu à une date ultérieure.

Heureusement personne n'a été blessé durant cette brusque intervention, mais les fiers à bras ont détruit le film d'un caméraman de la télévision qui avait filmé le désordre.

Par ailleurs, d'autres employés de la Régie des alcools ont voté dimanche soir à travers la province pour l'acceptation ou le refus d'une augmentation de 26 à 27 pour cent répartie sur trois ans.

La réunion qui groupait quelque 1,000 membres affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, a été ajournée à l'issue de l'incident provoqué par une dizaine de fiers à bras.

Des manifestants causent des dégâts élevés à une usine d'embouteillage

par André ASSELIN

La municipalité de Saint-Casimir a été le théâtre, en fin de semaine, de violentes manifestations. Un groupe d'individus, venu principalement des régions de Montréal, Québec, et Shawinigan s'est rendu encourager les 11 grévistes de la compagnie des Liqueurs Trottier, en grève depuis environ 16 mois.

La masse des syndiqués et manifestants répondant à l'appel des dirigeants syndicaux de la Fédération des Travailleurs du Québec (F.T.Q.), a paradé dans les rues de la localité de 2,500 habitants, y semant un début de panique.

Les syndiqués se sont attaqués aux vitres de l'usine Coca-Cola, de même qu'aux maisons des propriétaires, Messieurs Armand et Fernand Trottier. Ils s'en sont aussi pris aux devantures des magasins de Saint-Casimir qui vendaient encore les liqueurs douces embouteillées par Trottier et Frères.

M. Guy Tessier, maire de Saint-Casimir, ainsi que M. Charles Germain, chef de police de la même municipalité auraient fait appel des vendredi à la Sûreté du Québec, afin de maintenir l'ordre dans la localité. Par ailleurs, aucune plainte n'aurait été portée de la part de la population.

Pour leur part, les propriétaires avaient pris soin de s'absenter pour la fin de semaine et

avaient réservé les services de l'Agence Phillips de Trois-Rivières pour veiller à ce que les



DES DEGATS CONSIDERABLES ont été causés à l'usine d'embouteillage Trottier, de Saint-Casimir, samedi après-midi.

syndiqués n'entrent pas à l'intérieur de la bâtisse pour s'en prendre à l'outillage évalué à \$70,000 dollars.

lain montant sur l'achat des camions et de la route puis de se conserver un salaire substan-

tiel. De son côté, le syndicat affirme que les offres patronales (Voir: Des manifestants p. 17)

Rejoint dimanche après-midi, le président de la Compagnie, M. Armand Trottier déclara que des offres raisonnables avaient été faites aux employés. Les offres auraient permis aux employés selon lui, d'acheter les camions de la Compagnie ainsi que les routes habituelles. Le revenu des employés se serait chiffré aux alentours de \$350 par semaine. Cette somme leur aurait permis de verser un cer-

Le ministre Jean-Guy Cardinal est catégorique

Aucune décision n'a été prise pour un CEGEP à Victoriaville ou Drummondville

par Robert GAUDREAU

DRUMMONDVILLE M. Jean-Guy Cardinal, à l'occasion d'une conférence devant la Jeune Chambre de Drummondville, a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise en ce qui a trait à l'établissement d'un CEGEP à Drummondville ou à Victoriaville.

Le ministre de l'Éducation, qui était le conférencier invité au deuxième souper mensuel de la Jeune Chambre, cette saison, a en effet déclaré qu'il y avait eu annonce de l'établissement d'un CEGEP à Victoriaville, elle est aussi prématurée que serait l'annonce de son éta-

blissement à Drummondville. Il a ajouté que c'était le conseil des Ministres qui décidait de l'endroit de la création des collèges d'enseignement général et professionnel en tenant compte de ses propositions personnelles qui elles tenaient compte des rapports des différentes missions établies un peu partout dans la province dans ce but.

Par ailleurs, l'annonce des endroits où seront installés les CEGEP à venir pour l'année scolaire 1969-70, ne serait faite qu'au tout début de 1969, lorsque le budget du ministre de l'Éducation sera complété. "Je ne peux donc pas promettre un CEGEP à Drummondville", de préciser Me Cardinal.

Ce dernier a été accueilli à la porte du Manoir Drummond où avait lieu le souper, par un groupe d'étudiants qui voulaient justement avoir des précisions sur l'établissement d'un CEGEP à Drummondville. Le ministre Cardinal, s'est entretenu une dizaine de minutes avec les étudiants et il s'est ensuite rendu au souper où dans son allocution, il a décrit les différentes structures du ministère de l'Éducation, allocation qui a été suivie d'une période de questions à la disposition de l'assemblée. Il s'est ensuite rendu à Montréal pour les fins de sa campagne électorale.

Loi-cadre de l'urbanisme

MONTREAL (PC)—Le ministre québécois des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a annoncé, en fin de semaine, la formation d'une direction générale de l'urbanisme et la préparation d'une loi-cadre de l'urbanisme.

M. Lussier, parlant au colloque de l'Association canadienne d'urbanisme à l'Université de Montréal, samedi après-midi, a précisé que la présentation de la loi-cadre devant l'Assemblée législative aurait lieu "dans un temps relativement court" après consultations du ministère auprès de plusieurs organismes intéressés au problème de l'urbanisme.

Soumissions demandées

RE: J.D. Langevin.
1598, St-Philippe
Trois-Rivières, P.Q.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé pour 10% du montant de la soumission, seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 3 décembre 1968, à 2 00 heures de l'après-midi, pour l'achat des actifs suivants:

ITEM 1: Fonds de commerce comprenant habits, paletots, et mercerie pour hommes, etc. Inventorier à: \$14 5000 00

ITEM 2: Comptoirs, tables, porte-habits, etc. Inventorier à: 150 00

ITEM 3: Caisse enregistreuse Smith-Corona, 1 tiroir. Inventorier à: 50 00

Une soumission globale pourra être reçue pour les item 1-2-3 et une soumission séparée pourra être reçue pour chaque item.

Les inspecteurs ni le syndic ne s'engage à accepter la plus haute ni aucune des soumissions. L'inventaire est visible au bureau du soussigné et la visite des lieux sur rendez-vous en communiquant au bureau du soussigné avec Mlle Pauline Lampron.

ROSAIRE DROLET, A.P.A.
Syndic
666, 4e Rue Shawinigan Tél.: 537-8321



M. RONALD LEMAY
1200, 12e Avenue
C.P. 412
Grand Merle
538-2797

EFFECTUEZ DES PLACEMENTS PROFITABLES EN VOUS ADRESSANT A UN CONSEILLER SUR

Communiquez avec M. Roland Lemay pour vos OBLIGATIONS ACTIONS FONDS MUTUELS

Cliche et Associés Ltée
Courtiers en valeurs de placements
MONTREAL QUEBEC TROIS-RIVIERES

EPIC

Les autres petites voitures n'ont qu'à bien se tenir!

(L'Epic offre tout ceci à ses heureux propriétaires: sièges baquet, tenue de route de voiture sport, coffre de 16 pi. cu., traitement antirouille en 7 phases. Et, en option: transmission entièrement automatique à 3 rapports, moteur hautes performances de 69 CV, servo-freins avec disques à l'avant, pont arrière hautes performances, radio à boutons-poussoirs... et la liste continue.)

Voyez le concessionnaire Chevrolet-Envoy.

VOYEZ PARTOUT... VOUS ACHETEZ CHEZ NOUS

DES CADEAUX DURABLES POUR NOEL

BROYEUR ALIMENTAIRE "INGLIS"

- Un simple toucher du commutateur et les déchets disparaissent dans l'évier.
- Plus d'emballage de déchets encombrants, plus de gaspillage et de saleté. Les déchets de déchets deviennent des souvenirs du passé.
- Le coût de fonctionnement est réglable. Un appareil qui épargne beaucoup de temps.

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

ROYAL Inqlis Modèle 1969

LA SECHEUSE ASSORTIE

- l'avantage du réglage de séchage spécial
- du cycle spécial pour les vêtements de pressage permanent
- du réglage de détachage par collage
- du filtre à charpie sur le venant
- de l'éclairage du tambour
- du séchage à chaleur tempérée
- du système de séchage rapide et silencieux
- de la lessiveuse et la sècheuse sont toutes deux munies d'une lampe fluorescente à la largeur
- et sont disponibles en blanc, couleur antique ou avoiron.

JEAN-PAUL BOUCHER

Meubles et appareils électriques
ASTON JUNCTION TEL.: 23-S-2 ST-WENCESLAS

A Aston Junction vous obtenez satisfaction. Conditions faciles de paiement. Plan Mise de Côte pour Noël.

J. P. BOUCHER



L'HON. D. C. JAMIESON, ministre de la Production de défense, pousse sur un bouton électronique, pour faire démarrer la soudeuse automatique de 40 pieds, une machine qui soude les plaques d'acier en une seule opération et

Inauguration des nouveaux ateliers de Marine Industries

L'expansion industrielle ne peut laisser indifférent le gouvernement

SOREL (L.B.) — Le gouvernement du Québec et le ministre de l'Industrie et du Commerce attache une très grande importance à l'expansion des industries déjà installées au Québec. C'est ce qu'a déclaré M. Michel Bélanger, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, qui représentait le titulaire de ce ministère, l'hon. Jean-Paul Beaudry, lors de l'inauguration des nouveaux ateliers au chantier de Marine Industries Limitée.

De ce seul point de vue, a dit M. Bélanger, on ne pourrait ignorer les nouveaux ateliers de Marine Industries. Cependant, il faut souligner qu'il ne s'agit pas ici d'une simple expansion routinière. Il s'agit plutôt d'ateliers conçus spécifiquement pour pouvoir utiliser des méthodes de construction plus continues, qui permettent de jouir de tous les avantages des techniques modernes de préparation du travail et de gestion des travaux en cours. M. Bélanger a ajouté: "L'intérêt général que nous portons à l'expansion industrielle se précise toujours dans le sens d'un intérêt plus particulier pour ces types d'expansion qui

sont à la pointe du progrès et qui permettent d'accroître la productivité et d'améliorer la position concurrentielle".

Il y a lieu pour les pouvoirs publics de s'en réjouir, a souligné le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, et il y a lieu de féliciter les administrateurs et les dirigeants de la Société qui ont su l'entreprendre.

M. Bélanger a souligné que Marine Industries était l'une des rares industries à être complètement identifiées au Québec et

l'une des rares entreprises industrielles bâties par des Canadiens-français, les frères Simard.

Par ailleurs, puisque Marine Industries fait partie du groupe de la Société générale de financement, on ne peut oublier de mentionner que le gouvernement du Québec, à titre d'actionnaire de cette dernière société, ne peut que se féliciter de voir combien cette formule d'association de capitaux publics et de capitaux privés permet aux

entreprises membres du groupe de se développer avec vigueur, a déclaré M. Bélanger.

Invités

L'inauguration des nouveaux ateliers de Marine Industries Limitée a été faite par l'hon. D. Jamieson, ministre de la Production de Défense, alors que Mgr Jean-Charles Leclaire, curé de St-Pierre de Sorel, bénissait la bâtisse.

On remarquait la présence du Dr Nils Svensson, président des chantiers maritimes Gotaverken

de Suède, les vice-amiraux J.W. Dolan et Nathan Sonenshein de la Marine américaine, le général Alhrd, chef d'état-major de la défense nationale du Canada, M. Arthur Simard, président du conseil d'administration de Marine Industries, M. Florian Côté, député fédéral de Richelieu, M. Leopold Beaudry, maire de Sorel.

M. Louis Rochette vice-président et directeur général du chantier de Marine Industries, a passé comme maître de cérémonie.

Une solution est apportée

Les étudiants du Mont Bénilde administreront le restaurant

NICOLET (R.L.) — Le problème d'exploitation du cafétaria et du magasin scolaire qu'avaient soulevé les étudiants du Mont Bénilde s'est résolu à la satisfaction des partis en cause.

C'est du moins ce qu'a laissé savoir le directeur général des écoles à la Régionale Provencher, M. Yves Houle.

La direction du Mont Bénilde et les commissaires de l'Assemblée en l'absence de M. Remi Hardy, a déclaré que les étudiants devraient faire preuve de plus d'imagination pour trouver

des se sont réunis pour discuter du problème apporté par les étudiants qui désiraient amasser des fonds pour financer leurs activités para-scolaires.

Lors de la dernière assemblée spéciale des commissaires de la Régionale Provencher, on a laissé savoir que le concessionnaire de la cafétaria, leur avait déclaré qu'il serait obligé de fermer la cafétaria si on lui enlevait l'exploitation du restaurant.

La Commission scolaire considèrerait le fait que permettre aux

élèves d'exploiter leur propre restaurant pouvait causer des préjudices au concessionnaire.

Les étudiants ont néanmoins revenus à la charge, après que le commissaire Jean-Louis Provencher eut suggéré d'exploiter un magasin scolaire, en faisant remarquer que les Frères exploitaient déjà un tel magasin.

C'est à la suite de ces discussions que les commissaires avaient décidé de faire enquête et d'en soumettre le résultat lors de la prochaine assemblée, ce qui a été fait.

Dans le domaine du français

Les professeurs étudieront l'enseignement programmé

SOREL (L.B.) — La direction générale des écoles de la Commission scolaire régionale Carignan vient de révéler que les professeurs de français du cours secondaire feront, dès cette année, l'étude des techniques de l'enseignement programmé pour assurer à l'élève une progression adaptée à son rythme de travail et une participation personnelle à l'élaboration de ses connaissances.

Dans le même esprit, la didactique de l'enseignement du français devra inventiver et mettre à profit les conditions d'enrichissement linguistique tant sur la plan oral qu'écrit, que permettent les techniques audio-visuelles.

Le comité des professeurs de français du cours secondaire pense particulièrement au développement oral d'un thème comme préparation à la transcription écrite, à l'enregistrement des présentations orales des

étudiants à l'aide de l'image projetée et même du film comme activité préparatoire à la rédaction. Ces mêmes techniques pourraient être appliquées avec avantage dans l'enseignement d'une langue seconde.

Par ailleurs, dans le cadre du programme actuel, des équipes de travail font déjà l'expérience d'une nouvelle répartition des tâches permettant aux enseignants un travail de collaboration efficace. Ce travail de collaboration apparaît de plus en plus nécessaire avec l'arrivée d'une nouvelle méthode pour l'enseignement du français: la méthode Galichet. Déjà plusieurs professeurs du niveau élémentaire, réunis en ateliers de travail, étudient la pédagogie de l'enseignement de cette méthode. Au deuxième semestre, des cours d'initiation et de perfectionnement seront également présentés aux professeurs du niveau secondaire.

M. Clément Vincent dévoile le projet

La faculté d'agriculture de l'université McGill touchera \$301,825 en subventions

NICOLET (R.L.) — M. Clément Vincent, député de Nicolet et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce que le ministère qu'il dirige accordera, cette année, des subventions de recherches de l'ordre de \$301,825 à la faculté d'agriculture de l'université McGill.

Le ministre a fait part de la nouvelle à l'issue de sa rencontre avec le doyen de la faculté, le Dr Georges-H. Dion et le directeur de l'information de la faculté, M. Gordon Thompson, ainsi que les dirigeants du ministère, MM. Romeo Lalonde, sous-ministre; Benoit Lavigne, sous-ministre associé; Lucien Bissonnette, sous-ministre adjoint; et le Dr Bertrand Forest, directeur de la recherche et de l'enseignement.

La dite subvention se divise comme suit: \$228,825 pour 51 travaux distincts de recherches, exécutés par les professeurs du collège; \$60,000 pour défrayer l'utilisation de la ferme du collège à des fins de recherches; et \$15,000 pour un projet de production et de distribution de semences améliorées de plantes fourragères et de céréales.

Le doyen de la faculté, M. Dion a déclaré pour sa part qu'il était très satisfait de cette rencontre avec le ministre Vincent. Il a notamment souligné que chaque dollar consacré par le gouvernement du Québec à la recherche appliquée est essentiel pour le développement pratique de l'agriculture et que dans ce domaine, il n'existe vraiment pas de "barrière de langue".

D'autres projets de coopération entre l'université de langue

anglaise de la métropole et le ministère de l'Agriculture ont également été abordés au cours des discussions; le ministre s'est déclaré enchanté du climat d'étroite collaboration qui existe entre les facultés d'agriculture et le ministère de l'Agriculture dans le domaine de la recherche.

Il a mentionné, en terminant, que d'ici à quelques semaines, la direction du ministère rencontrera également les dirigeants de la faculté d'agriculture de l'université Laval pour discuter de son programme de recherches.

Ces subventions sont consenties aux universités par le truchement du Conseil de recherches agricoles, organisme du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Richard Gosselin est réélu président du comité des loisirs

SOREL (L.B.) — Richard Gosselin a été élu président du comité des Loisirs de la ville de St-Ours, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cet organisme.

Les autres membres du comité exécutif sont MM. Gilles Arpin, vice-président et Réal Lavallée, secrétaire, alors que les fonctions de directeurs ont été confiées à MM. Roland Lemieux, Marcel Hébert et Sylvio Ménard.

Le comité des Loisirs de St-Ours doit tenir une assemblée pour étudier le projet d'organisation d'un carnaval d'hiver et d'un concours de duchesses. Les carnivals précédents ont toujours remporté un franc succès à St-Ours.

A Saint-Ours

Centenaire de l'arrivée des Soeurs de la Présentation

SOREL (L.B.) — Le 15 octobre dernier marqua le centenaire du début de l'oeuvre d'éducation des Soeurs de la Présentation-de-Marie à Saint-Ours. C'est en effet le 15 octobre 1868 que les Soeurs Saint-Amant, Sainte-Philomène et Marie-Anne, des Soeurs de la Présentation-de-Marie, de Saint-Hyacinthe, arrivées cinq jours plus tôt à Saint-Ours, y ouvrirent leurs classes. Elles avaient aussi soin de l'externat, la maison ne recevant ses premières pensionnaires qu'à l'automne 1869.

C'est d'abord l'ancien presbytère rénové par les soins du curé Jean-Baptiste Bélanger, qui logea les religieuses et leur permit de donner l'enseignement jusqu'en 1868. L'on procéda alors à la démolition du vieil édifice vétuste et à l'érection d'un nouvel édifice, grâce au zèle du curé, le chanoine Olivier Désorcy. Dans la nuit du 24 juillet 1867, un incendie détruisit l'établissement de fond en comble.

Il y eut oeuvre de reconstruction, que l'abbé Couillard Després souligna ainsi dans "Histoire de la famille et de la seigneurie de Saint-Ours": "Quoi que fort affecté par ce malheur, M. Désorcy ne perdit pas courage. Il obtint de l'évêque la permission de prendre 6,000 piastres sur les revenus de la Fabrique et les marguilliers le secondèrent de toutes leurs forces. Les supérieures de la Maison-Mère, de Saint-Hyacinthe, s'engagèrent à fournir 4,000 piastres. M. Désorcy prit à sa charge la balance due qui s'élevait à 8,200 piastres, enfin Delle Herminie de Saint-Ours, pour construire la chapelle sur le modèle de celle de l'ancien couvent, \$4,000. Cette chapelle, comme l'écrivit Mgr Desjardins dans un procès-verbal, est un monument qui rappelle l'intérêt porté de tout temps par la famille de Saint-Ours à l'oeuvre de l'éducation.

Le nouveau couvent est construit en brique avec rez-de-chaussée en pierre. Il a deux étages et un toit mansard. Il a 100 pieds de longueur et 50 de largeur. En arrière du corps principal se trouve une aile de même hauteur, qui sert de réfectoire et de salle de réception; la chapelle est au-dessus. Cette aile a 50 pieds de longueur et 33 de largeur.

Cet édifice, l'un des beaux des environs, a coûté 19,700 piastres; les dépendances en com-

prenant les frais d'installation ont coûté 1,500 piastres.

C'est le couvent actuel de Saint-Ours. Il porte aujourd'hui le nom d'École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Sa directrice Soeur Béatrice Labossière, p.m., a aussi la responsabilité de l'École Saint-Louis-de-Gonzague. Dans ces deux maisons, l'éducation s'y donne à 300 élèves, dans des classes mixtes, par cinq religieuses, sept institutrices et deux professeurs itinérants.

Rappelons que la Congrégation des Soeurs de la Présentation-de-Marie fut fondée par la Vénérable Marie-Anne-Marie Rivier, en 1796, au diocèse de Viviers, en France.

Marchand bien connu dans la région

M. Jean-Noël Courchesne devient premier gouverneur de la Jeune Chambre de Nicolet

NICOLET (R.L.) — M. Jean-Noël Courchesne, un marchand fort connu à Nicolet et dans les environs, a été nommé gouverneur de la Jeune Chambre de Nicolet, lors d'une assemblée de l'organisme tenue sous la présidence de M. Simon Gervais.

M. Courchesne, qui a participé à plusieurs associations locales, devient donc le premier gouverneur de la Jeune Chambre de Nicolet, depuis que cette dernière a repris ses activités après deux ans d'absence.

Le nouveau gouverneur de la JC de Nicolet a été honoré, lors de la récente assemblée générale de la Jeune Chambre régionale du Lac St-Pierre, à Davyville, au cours d'une soirée à l'intention des gouverneurs de chaque organisme local.

Né à Baieville, le 17 mai 1922, fils d'agriculteur, M. Jean-Noël Courchesne a fait ses études primaires dans sa ville natale pour ensuite se consacrer à la terre qui cultivait son père.

Dès son jeune âge, M. Courchesne démontrait des qualités d'organisateur alors qu'il fut l'un des promoteurs du journal "Terre de chez Nous", en plus d'être un membre fondateur de la J.A.C. à Baieville.

Il a déjà fait partie d'une troupe de théâtre amateur où il a joué dans une pièce de Félix Poutre.

Plus tard, M. Courchesne obtint sa carte de compétence en construction mais ceci ne devait pas lui servir très longtemps, puisqu'en 1947, il décida de devenir marchand, dans sa ville natale.

Toutefois, en 1949, M. Courchesne émigra vers Nicolet où il ouvrit la première mercerie spécialisée dans la confection pour homme. En établissant son

commerce à l'endroit où il est depuis déjà 20 ans, M. Courchesne amena l'expansion du centre commercial de Nicolet, situé Place 21 Mars.

Il fut également l'un des membres fondateurs de l'Association des Marchands de Nicolet.

Activités locales

M. Jean-Noël Courchesne, le nouveau gouverneur de la Jeune



M. Jean-Noël Courchesne

Chambre locale, a participé activement à plusieurs associations à Nicolet.

Ayant déjà été lui-même un membre actif de la Chambre de commerce des jeunes, M. Courchesne fut également un membre fondateur du club nautique La Bature.

Le gouverneur de la Jeune Chambre de Nicolet est membre du conseil des Chevaliers de Colomb de Nicolet, membre du comité industriel et membre de la Chambre de commerce aînée. Il est également membre honoraire du Centre des Loisirs de Nicolet et membre de l'Œuvre des Loisirs de Nicolet.

Côté sport, dès son jeune âge, M. Courchesne a joué au hockey pour le club local de Baieville. Il est aussi l'ancien président du club de hockey JN Courchesne, de Nicolet, et fait partie présentement du Club de chasse et pêche Merry-Wood.

Le sport favori de M. Courchesne demeure le golf qu'il pratique depuis quelques années seulement. Il a maintes fois arpenté les links des clubs de golf de la région.

Malgré toutes ses activités, M. Courchesne a trouvé le temps de se consacrer entièrement à son épouse et à ses trois enfants, Marie à Jeanne Leblu, M. Courchesne est le père d'un garçon de 4 ans et de deux filles qui sont âgées de cinq et trois ans et demi respectivement.

Le titre décerné par la Jeune Chambre de Nicolet échoit donc à un homme d'affaires qui a fait sa marque à Nicolet et dans la région.

Exposition de livres à l'école Centrale

ST-SYLVERE (DNC) — Ces jours derniers, a eu lieu à la salle de l'école centrale, une journée organisée en collaboration avec le Service des bibliothèques de la Mauricie.

Une exposition de livres traitant surtout de sujets ayant trait à la cuisine, le bien-être, les loisirs, la décoration, la psychologie familiale et les arts, complétait les séances d'étude et permettait à l'assistance de se renseigner sur une multitude de choses qui les intéressaient.

Plusieurs films éducatifs furent également présentés.



M. LOUIS ROCHETTE, vice-président et directeur-général du chantier de Marine Industries explique ici le fonctionnement d'une machine du nouvel atelier, au ministre de la Production de la Défense, l'hon. D. C. Jamieson. De

gauche à droite: MM. Gérard Filion, président de Marine Industries, M. Jamieson, M. Rochette, M. Florian Côté, député fédéral de Richelieu et un ouvrier du chantier naval.